COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres s'est tenu le mercredi 18 novembre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Le Chef de l'Etat a fait une communication portant sur les points suivants :

Succès et héritage des Jeux olympiques de la Jeunesse Dakar 2026

A l'entame de sa communication, le Président de la République note avec satisfaction que le Sénégal a accueilli, du 31 octobre au 13 novembre 2026, les 4e Jeux olympiques de la Jeunesse d'été « JOJ Dakar 2026 », manifestation dont le succès en termes de participation et d'organisation a été unanimement salué par le Comité International Olympique (CIO), les 205 délégations représentées, les populations, en particulier celles du continent africain.

Rappelant qu'il s'agissait pour la première fois pour l'Afrique d'accueillir un évènement olympique, il remercie et félicite l'ensemble des parties prenantes, notamment le Premier Ministre et les membres du Gouvernement, le CIO et sa Présidente Kirsty COVENTRY, le Président du CNOSS, le Coordonnateur et l'équipe du COJOJ, les maires de la ville et des communes d'accueil, les autorités administratives déconcentrées, les services de l'Etat, les sportifs, les acteurs culturels, les populations et les volontaires. Leur engagement et leur mobilisation ont permis d'assurer la parfaite organisation des compétitions et du séjour des délégations. Le Chef de l'Etat magnifie également la détermination collective du Peuple sénégalais, qui a encore démontré son ouverture et sa culture légendaire d'hospitalité, la *Teranga*.

Il salue le professionnalisme et le déploiement conjoint des différentes forces de défense et de sécurité qu'il félicite pour leur posture admirable durant l'évènement, sous la supervision du CNS JOJ présidé par le Ministre de l'Intérieur. Dans le même sillage, il souligne la qualité de nos infrastructures sportives et de leur fonctionnalité grâce notamment au travail exceptionnel du Ministre des Infrastructures, du Ministre de la Jeunesse et des Sports, de l'AGEROUTE ainsi que des entreprises publiques et privées impliquées. Il loue aussi les efforts d'amélioration du cadre de vie, sous l'égide de la SONAGED, de la Direction générale du Cadre de vie, des communes et de la ville directement concernées par les JOJ. Dans ce cadre, il invite les différents acteurs à maintenir cet élan, notamment les ministères en charge de l'Environnement, des Collectivités territoriales et de l'Intérieur.

Le Président de la République fait remarquer que les JOJ Dakar 2026 ont révélé les capacités d'organisation du Sénégal, le talent universel de nos acteurs culturels, le potentiel exceptionnel de notre jeunesse et les performances sans précédent de nos athlètes. Au nom du Peuple sénégalais, il félicite la délégation sénégalaise, la « TEAM SENEGAL », pour ses résultats historiques et son classement honorable dans le palmarès des JOJ Dakar 2026. A cet égard, il annonce qu'il délivrera des distinctions, le 20 novembre 2026, aux acteurs qui ont contribué au succès des JOJ et aux médaillés nationaux, en présence du CNOSS, de leur encadrement administratif et technique et du Ministre de la Jeunesse et des Sports.

Le Chef de l'Etat demande au Premier Ministre de préparer la tenue, avant la fin de l'année, d'un Conseil présidentiel d'évaluation exhaustive et prospective des JOJ Dakar 2026, avant d'engager toutes les parties prenantes, notamment le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le CNOSS, à poursuivre le soutien, l'encadrement et l'accompagnement des jeunes athlètes et des équipes nationales révélés.

Au demeurant, il indique l'importance de veiller à l'entretien fonctionnel des infrastructures sportives réalisées et de bâtir-dans le consensus et la prise en compte des spécificités de chaque acteur-un véritable programme national de consolidation de l'héritage multisectoriel des JOJ Dakar 2026, adossé à un Livre blanc sur l'organisation et les enseignements de ce rendez-vous historique majeur.

Prévention et lutte contre la migration irrégulière

Le Président de la République déplore la recrudescence et l'intensification des départs de migrants vers l'Europe, qui appellent le renforcement des contrôles à partir de nos côtes et la mise en œuvre de mesures gouvernementales rapides, permettant de neutraliser et de juguler le fléau. A la suite de la tragédie de Lompoul, il s'incline devant la mémoire des personnes décédées ou disparues en mer et présente les condoléances de la Nation aux familles éplorées.

Il demande au Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique de présenter un rapport circonstancié sur les problématiques et les solutions concertées et adaptées liées au phénomène de la migration irrégulière et de faire le bilan de la stratégie et des actions menées dans le cadre du Comité interministériel de Lutte contre la Migration irrégulière (CILMI). Le Chef de l'Etat estime que l'accélération et la complexité de la migration irrégulière démontrent l'urgence, pour le Gouvernement, d'accentuer, outre la relance notable des secteurs de l'Agriculture et des Pêches, la mise en œuvre diligente et efficiente des politiques publiques concernant la jeunesse, l'éducation, la formation professionnelle, l'emploi et l'entreprenariat des jeunes ainsi que l'autonomisation économique des femmes. Il indique l'impératif d'accélérer le déploiement intégral des dispositifs publics ciblés, dans le cadre d'un nouveau Programme prioritaire d'Insertion et de Promotion de l'Entreprenariat des Jeunes, avant de demander au Premier Ministre de tenir une réunion sur le sujet et de lui transmettre des propositions d'un programme spécial au profit des jeunes.

Célébration de la journée des Forces armées

Le Chef de l'Etat annonce qu'il présidera le 19 novembre 2026, au Quartier Dial Diop, la Journée des Forces armées sur le thème : « Forces armées, vecteurs de l'intégration sous régionale et de la sécurité collective », qui est en cohérence avec sa présidence en exercice de la CEDEAO. Il adresse ses chaleureuses félicitations aux Forces armées, dont l'engagement, le professionnalisme et l'exemplarité contribuent fondamentalement au renforcement permanent de la sécurité nationale et sous-régionale, ainsi qu'au rayonnement international du Sénégal.

En sa qualité de Chef suprême des Armées, il réitère sa détermination à ne ménager aucun effort pour améliorer la condition militaire, l'équipement adéquat et la modernisation continue des forces de défense et de sécurité, dans un contexte international marqué par l'incertitude et des défis sécuritaires et technologiques d'envergure.

16e édition de la Biennale de l'Art africain contemporain

Le Président de la République souligne que la Biennale de l'Art africain contemporain reste l'une des grandes manifestations culturelles du Continent, qui regroupera du 19 novembre au 19 décembre 2026, l'élite culturelle internationale et consacrera ainsi la place primordiale du Sénégal dans l'agenda culturel de l'Afrique.

En tant que premier Protecteur des Arts et des Lettres du Sénégal, il adresse ses encouragements et son soutien à l'ensemble des artistes, particulièrement ceux dont les œuvres ont été minutieusement sélectionnées. A cet effet, il demande au Premier Ministre, au Ministre de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme et au Ministre chargé de la Culture, des Industries créatives et du Patrimoine historique de prendre toutes les dispositions nécessaires pour le bon déroulement de la Biennale de Dakar 2026, dont il présidera, le 19 novembre 2026, la cérémonie d'ouverture.

Agenda du Président de la République, suivi de l'intégration, de la coopération et des partenariats

Le Président de la République informe le Conseil qu'il a participé les 10 et 11 novembre 2026 au Forum de Paris sur la Paix et pris part du 14 au 16 novembre 2026 au 20e Sommet de la Francophonie à Phnom Penh au Cambodge. En outre, il présidera le 19 novembre 2026 la Journée des Forces armées, puis la cérémonie d'ouverture de la Biennale de l'Art africain contemporain. Il recevra aussi le 20 novembre 2026 les médaillés, le mouvement olympique et les acteurs culturels impliqués dans l'organisation des JOJ Dakar 2026.

Enfin, il annonce la tournée économique qu'il effectuera du 26 au 29 novembre 2026, dans les région de Tambacounda et de Kédougou ; la commémoration le mardi 1er décembre 2026 de la Journée des Tirailleurs et l'inauguration qu'il effectuera le 03 décembre 2026, de l'usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

Le Premier Ministre a tout d'abord réitéré au Président de la République les vives félicitations du Gouvernement pour son leadership dans le pilotage des JOJ Dakar 2026 et à l'occasion de sommet sur la Paix de Paris et de celui de la Francophonie tenu à Phnom Penh.

Il a souligné l'importance que le Gouvernement attache à l'héritage des Jeux qui devra se mesurer à la création d'emplois, au développement des compétences et à l'émergence d'activités économiques pérennes.

En effet, inscrit dans l'Agenda national de Transformation Sénégal 2050, le programme JOJ Impact-Héritage, en cours de structuration, devra convertir les investissements et les partenariats issus des Jeux en opportunités durables notamment pour l'économie du sport, le tourisme, les industries culturelles et créatives et l'accueil de grands événements. La gouvernance de l'héritage constitue ainsi une priorité immédiate. Á cet égard, en application de l'arrêté présidentiel du 30 janvier 2026 relatif au Comité de Veille, un projet d'arrêté du Premier Ministre est en cours de finalisation pour instituer un cadre de gouvernance du programme. Dans cette attente, les ministres concernés ont été instruits de préserver les infrastructures, équipements et partenariats hérités des Jeux.

Le Premier Ministre a, en outre, fortement souligné que la jeunesse doit être le premier héritage vivant de Dakar 2026. À ce titre, la base de données des volontaires des Jeux ainsi que celle de toutes les structures dédiées à l'insertion des jeunes seront judicieusement exploitées, afin de préparer leur orientation vers la formation, les stages, le service civique, l'emploi ou l'entrepreneuriat.

Abordant le second thème de sa communication consacré au Port multifonctions de Ndayane, le Premier Ministre a particulièrement insisté sur la sécurisation des ressources financières nécessaires à l'indemnisation et à la libération des emprises ainsi que sur des délais de raccordement au réseau électrique de la SENELEC compatibles avec la période de programmation des essais, au cours de l'année 2027.

Pour le Réseau gazier du Sénégal, il a demandé de veiller à la sécurisation des financements, au calendrier de mise en œuvre et à la maîtrise des impacts environnementaux et sociaux.

Enfin, le Premier Ministre a rendu compte au Conseil des préparatifs de la commémoration du 82e anniversaire du massacre des tirailleurs sénégalais à Thiaroye, prévue le 1erdécembre 2026. Il a engagé les ministres concernés à accélérer, au cours des prochains mois, les travaux de structuration des projets du Mémorial national, du Centre de documentation et de recherche et du Conseil national de la Mémoire et de la Gestion du Patrimoine historique.

AU TITRE DES COMMUNICATIONS DES MINISTRES

Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait une communication sur l'organisation de la 3e Conférence des Nations Unies sur l'Eau, l'inauguration de l'Usine de dessalement d'eau de mer des Mamelles et le lancement du Pacte présidentiel sur l'Eau.

Le Ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage a fait une communication sur la préparation de la campagne de commercialisation des produits agricoles 2026-2027.

AU TITRE DES TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES

Le Conseil a examiné et adopté le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier la Charte africaine du Transport maritime révisée, adoptée le 26 juillet 2010 à Kampala et entrée en vigueur le 14 août 2025.

Bacary SARR,
Ministre de la Communication et des Relations avec les Institutions,
Porte-Parole du Gouvernement